

Réf: Dossier 170032

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABRAHAM CONSTRUCTION AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
ALLABRA, Lot 93, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABRAHAM CONSTRUCTION  
AFRICA »

Objet : transport routier des produits agricoles, import  
export,  
Prestations de service Construction  
architecturale, bâtiment, contrôle techniques, finitions  
rénovation et revêtement

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles  
et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de  
tous établissements financiers avec possibilité de donner  
en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en  
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de  
participation dans toute société existante ou devant être  
créée. Et généralement toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
ALLABRA, Lot 93, Ilot 30

Dirigeant(s) M BAMBA ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-12153 du 29/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76814/GTCA/RC/2022 du 29/12/2022

